

EXPERTS COMPTABLES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES

François PETITJEAN  
Christophe PETITJEAN  
Cyrille KAH  
Marie-Josèphe BOUCQ

EXPERTS COMPTABLES

Cyril MICHEL  
Audrey SALAUN  
Kévin HENRY

SIEGE SOCIAL

55000 BAR LE DUC  
29, Bld. de la Rochelle

Tél. : 03 29 79 04 42  
Fax : 03 29 76 37 17

AGENCES :

55200 COMMERCY  
1 bis, rue de Lisle

Tél. : 03.29.91.04.50

52100 SAINT-DIZIER  
13, rue du Dr Desprès

Tél. : 03.25.56.33.19

54320 MAXEVILLE  
19, rue de la Meuse

Tél. : 03.83.97.83.10

57070 METZ  
Bât. CESCO  
4, rue Marconi

Tél. : 03 87 20 41 72

## ASS OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD

7 rue Jeanne d'Arc  
55000 BAR LE DUC

Autres services de réservation et activités connexes

### COMPTES ANNUELS au 31/12/2019

## **FIDUREX**

Société d' Expertise Comptable  
inscrite au tableau de l'ordre de la région Lorraine.  
Commissaire aux comptes membre de la compagnie régionale de Nancy

*29, Bld. de la Rochelle 55000 BAR LE DUC*

Tél. 03 29 79 04 42

Fax.

Courriel. [fidurex@fidurex.fr](mailto:fidurex@fidurex.fr)



## Sommaire

<b>1. ATTESTATION</b>	
Rapport de présentation des comptes annuels	1
<b>2. BILAN</b>	<b>2</b>
Bilan ACTIF et PASSIF	3
Détail bilan ACTIF et PASSIF	5
<b>3. COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>10</b>
Compte de résultat	11
Détail du compte de résultat	13
<b>4. ANNEXE</b>	<b>18</b>
Règles et méthodes comptables	19
Notes sur le bilan	22
<b>5. DOCUMENTS FISCAUX</b>	<b>28</b>

## Rapport de présentation des comptes annuels

### COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

---

Conformément à la mission qui nous a été confiée par le Président de l'association et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 11/01/2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY relatifs à l'exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	338 400
Total des ressources	
<b>Résultat net comptable (Excédent)</b>	<b>16 024</b>

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Fait à BAR LE DUC

Le 04/03/2020

Marie Joséphe BOUCQ  
Expert-Comptable

# COMPTES ANNUELS

2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

BILAN

## Bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Concessions, brevets et droits assimilés	1 099,00	1 099,00		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage	37 256,73	37 256,73		
Autres immobilisations corporelles	36 114,27	29 192,92	6 921,35	7 597,52
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	22 500,00		22 500,00	22 500,00
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>96 970,00</b>	<b>67 548,65</b>	<b>29 421,35</b>	<b>30 097,52</b>
<b>Stocks</b>				
Marchandises	9 367,26	2 356,49	7 010,77	9 703,61
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	11 543,64	6 129,57	5 414,07	10 410,80
Autres créances	110 801,19		110 801,19	60 924,92
<b>Divers</b>				
Disponibilités	182 102,72		182 102,72	163 591,49
Charges constatées d'avance	3 650,05		3 650,05	2 781,78
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>317 464,86</b>	<b>8 486,06</b>	<b>308 978,80</b>	<b>247 412,60</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>414 434,86</b>	<b>76 034,71</b>	<b>338 400,15</b>	<b>277 510,12</b>

## Bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>PASSIF</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles	35 621,22	35 621,22
Autres réserves	15 687,53	17 000,00
Report à nouveau	100 906,42	86 962,82
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>16 023,50</b>	<b>12 631,13</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>168 238,67</b>	<b>152 215,17</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
Provisions pour risques	4 754,00	4 754,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4 754,00</b>	<b>4 754,00</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 398,71	35 998,70
Dettes fiscales et sociales	52 095,75	48 771,70
Autres dettes	87 668,26	30 754,55
Produits constatés d'avance	1 244,76	5 016,00
<b>DETTES</b>	<b>165 407,48</b>	<b>120 540,95</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>338 400,15</b>	<b>277 510,12</b>

## Détail bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Concessions, brevets et droits assimilés</b>				
205000 - Logiciels	1 099,00		1 099,00	1 099,00
280500 - Amortis.logiciel		1 099,00	-1 099,00	-1 099,00
	1 099,00	1 099,00		
<b>Immobilisations corporelles</b>				
<b>Installations techniques, matériel et outillag</b>				
215400 - Matériel et outillage	37 256,73		37 256,73	37 256,73
281540 - Amort mat et outillage		37 256,73	-37 256,73	-37 256,73
	37 256,73	37 256,73		
<b>Autres immobilisations corporelles</b>				
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.di	7 145,33		7 145,33	7 145,33
218300 - Matériel de bureau	26 594,52		26 594,52	25 766,52
218400 - Mobilier	2 374,42		2 374,42	2 374,42
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. di		5 186,49	-5 186,49	-4 680,62
281830 - Amortis. matér.bureau et inform		22 544,50	-22 544,50	-22 021,08
281840 - Amortis. mobilier		1 461,93	-1 461,93	-987,05
	36 114,27	29 192,92	6 921,35	7 597,52
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>Participations et créances rattachées</b>				
261000 - Parts bplc	22 500,00		22 500,00	22 500,00
	22 500,00		22 500,00	22 500,00
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>96 970,00</b>	<b>67 548,65</b>	<b>29 421,35</b>	<b>30 097,52</b>
<b>Stocks</b>				
<b>Marchandises</b>				
370000 - Stocks de marchandises	8 368,27		8 368,27	9 200,87
370001 - Stock jeu firmin	998,99		998,99	1 431,11
397000 - Dépréciations stocks de marcha		2 356,49	-2 356,49	-928,37
	9 367,26	2 356,49	7 010,77	9 703,61
<b>Créances</b>				
<b>Usagers et comptes rattachés</b>				
411000 - Clients	5 375,90		5 375,90	10 410,80
416000 - Clients douteux ou litigieux	6 167,74		6 167,74	5 971,94
491000 - Dépréciations comptes clients		6 129,57	-6 129,57	-5 971,94
	11 543,64	6 129,57	5 414,07	10 410,80
<b>Autres créances</b>				
401000 - Fournisseurs	1 615,46		1 615,46	1 876,16
444100 - Cice				2 959,00
445662 - Tva déductible sur frais générau				2 414,92
445663 - Tva sur factures hors prestataire	191,00		191,00	171,00
445664 - Tva sur achats de prestations	1 373,00		1 373,00	2 027,00
445670 - Crédit de tva à reporter				1 554,00
445860 - Tva sur factures non parvenues	1 473,98		1 473,98	855,51
467101 - comptes debitteurs (ligny)	1 872,00		1 872,00	1 872,00
467984 - Leader avances collectivités	55 826,80		55 826,80	
468700 - Divers - produits à recevoir	48 448,95		48 448,95	47 195,33
	110 801,19		110 801,19	60 924,92
<b>Divers</b>				
<b>Disponibilités</b>				
511200 - Chèques à encaisser				130,50
512100 - Banque populaire lorraine cham	28 179,32		28 179,32	45 147,91
512200 - Livret A association	52 052,45		52 052,45	76 624,63



## Détail bilan ACTIF et PASSIF

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
512201 - Livret a - bpl	101 461,67		101 461,67	41 284,86
512400 - Caisse des depots	1,60		1,60	1,60
530000 - Caisse	325,98		325,98	297,49
530100 - Caisse ligny	81,70		81,70	104,50
	182 102,72		182 102,72	163 591,49
<b>Charges constatées d'avance</b>				
486000 - Charges constatées d'avance	1 345,63		1 345,63	886,36
486002 - Assurance d'avance	2 304,42		2 304,42	1 895,42
	3 650,05		3 650,05	2 781,78
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>317 464,86</b>	<b>8 486,06</b>	<b>308 978,80</b>	<b>247 412,60</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>414 434,86</b>	<b>76 034,71</b>	<b>338 400,15</b>	<b>277 510,12</b>

## Détail bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
<b>PASSIF</b>		
<b>Réserves statutaires ou contractuelles</b>		
106300 - Réserves statutaires ou contract.	35 621,22	35 621,22
	35 621,22	35 621,22
<b>Autres réserves</b>		
106800 - Réserve projets		17 000,00
106801 - Réserve projet ot demain	11 579,20	
106802 - Réserve projet wifi	4 108,33	
	15 687,53	17 000,00
<b>Report à nouveau</b>		
110000 - Report à nouveau (solde créditeur)	100 906,42	86 962,82
	100 906,42	86 962,82
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>16 023,50</b>	<b>12 631,13</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>168 238,67</b>	<b>152 215,17</b>
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
151800 - Autres provisions pour risques ligny	4 754,00	4 754,00
	4 754,00	4 754,00
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>4 754,00</b>	<b>4 754,00</b>
<b>FONDS DEDIES</b>		
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
401000 - Fournisseurs	13 874,19	26 470,21
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	2 028,52	1 860,49
408226 - Honoraires np	8 496,00	7 668,00
	24 398,71	35 998,70
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
421000 - Personnel - rémunérations dues	1,87	
428200 - Dettes provis. pr congés à payer	15 906,36	15 789,02
431000 - Urssaf	4 899,00	430,44
437000 - Arcco	2 404,30	4 892,41
437100 - Prevoyance non cadre mutex	768,81	726,60
437800 - Autres caisses	808,50	744,24
438200 - Charges sociales s/congés à payer	5 298,75	5 320,98
438600 - Charges sociales - charges à payer	16 055,70	16 055,70
442100 - Prélèvements à la source (ir)	173,00	
444000 - Etat - impôts sur les bénéfices	42,00	117,00
445510 - Tva à décaisser	224,00	
445730 - Tva sur encaissement	824,53	1 361,27
445801 - Régularisation de tva déductible	972,00	
448600 - Etat - autres charges à payer	250,00	250,00
448630 - Formation prof continue cap	3 466,93	2 613,90
448632 - Taxe d'apprentissage cap		470,14
	52 095,75	48 771,70
<b>Autres dettes</b>		
411000 - Clients	192,80	673,80
467100 - Autres comptes créditeurs ligny	6 717,36	6 717,36
467901 - Ville billetterie	1 351,96	1 351,96
467902 - Depot vente	2 414,20	782,29
467903 - Recettes camping 2010	17 278,09	17 278,09
467982 - Billetterie hors info		64,00

## Détail bilan ACTIF et PASSIF

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
467985 - Avances collectivités pour leader	55 826,80	
468620 - Subvention a reverser	3 887,05	3 887,05
	87 668,26	30 754,55
<b>Produits constatés d'avance</b>		
487000 - Produits constatés d'avance	1 244,76	5 016,00
	1 244,76	5 016,00
<b>DETTES</b>	<b>165 407,48</b>	<b>120 540,95</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>338 400,15</b>	<b>277 510,12</b>



**COMPTES ANNUELS**

**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

COMPTE DE RESULTAT

## Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>						
Produits des prestations	121 857,72		127 649,48		-5 791,76	-4,54
Subventions de fonctionnement	374 064,18		369 763,06		4 301,12	1,16
Autres produits de gestion courantes	1 456,03		1 288,29		167,74	13,02
Reprises de prov. & Transf.	1 874,33		5 878,93		-4 004,60	-68,12
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	499 252,26	100,00	504 579,76	100,00	-5 327,50	-1,06
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Consommations	56 203,22	11,26	72 211,92	14,31	-16 008,70	-22,17
Services extérieurs	24 498,76	4,91	22 109,15	4,38	2 389,61	10,81
Autres services extérieurs	94 463,92	18,92	82 031,79	16,26	12 432,13	15,16
Impôts et taxes et vers assim	8 158,70	1,63	9 339,81	1,85	-1 181,11	-12,65
Salaires et Traitements	238 561,91	47,78	234 210,68	46,42	4 351,23	1,86
Charges sociales	57 246,29	11,47	68 611,62	13,60	-11 365,33	-16,56
Amortissements et provisions	4 088,29	0,82	3 033,59	0,60	1 054,70	34,77
Autres charges courantes gest.	276,52	0,06	343,66	0,07	-67,14	-19,54
<b>TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT</b>	483 497,61	96,84	491 892,22	97,49	-8 394,61	-1,71
<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT</b>	15 754,65		12 687,54		3 067,11	24,17
Produits financiers	664,15		670,12		-5,97	-0,89
Résultat financier	664,15		670,12		-5,97	-0,89
<b>RESULTAT COURANT</b>	16 418,80		13 357,66		3 061,14	22,92
Produits exceptionnels			833,33		-833,33	-100,00
Charges exceptionnelles	353,30		1 442,86		-1 089,56	-75,51
Résultat exceptionnel	-353,30		-609,53		256,23	-42,04
Impôts sur les bénéfices	42,00		117,00		-75,00	-64,10

## Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	16 023,50		12 631,13		3 392,37	26,86
Contributions volontaires en nature						
Prestations en nature	24 320,00		24 320,00			
<b>Total des produits</b>	<b>24 320,00</b>		<b>24 320,00</b>			
Mise à disposition gratuite	24 320,00		24 320,00			
<b>Total des charges</b>	<b>24 320,00</b>		<b>24 320,00</b>			

## Détail du compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>						
<b>Produits des prestations</b>						
706100 - Encarts animations	3 845,00		2 715,00		1 130,00	41,62
706110 - Adherents prestations services	11 324,33		11 199,16		125,17	1,12
706120 - Encarts panneaux infos			4 050,00		-4 050,00	-100,00
706130 - Visites vah	200,84		340,83		-139,99	-41,07
706135 - St etienne by night	345,85		554,21		-208,36	-37,60
706140 - Receptif groupes patrimoine	1 640,84		1 657,49		-16,65	-1,00
706150 - Receptif groupes	18 771,33		21 874,41		-3 103,08	-14,19
706170 - Camping boutique	807,47		583,75		223,72	38,32
706180 - Prestations individuels	300,01		1 723,75		-1 423,74	-82,60
706190 - Camping marche agglo	74 000,00		71 750,00		2 250,00	3,14
706220 - Encarts fleurissements	510,00		530,00		-20,00	-3,77
706230 - Kits firmin	629,10		239,97		389,13	162,16
706251 - Vg bdf	980,04		858,29		121,75	14,19
706253 - Vg essilor	192,45		362,45		-170,00	-46,90
706270 - Commission billetterie	1 699,82		1 904,49		-204,67	-10,75
707005 - Ventes 5.5 %	2 546,85		1 754,73		792,12	45,14
707020 - Ventes 20 %	3 895,19		3 597,05		298,14	8,29
708080 - Retro frais postaux	6,10		328,35		-322,25	-98,14
708081 - Retro copies			612,23		-612,23	-100,00
708082 - Retro fournitures buro			22,07		-22,07	-100,00
708083 - Retro eductour			582,50		-582,50	-100,00
708085 - Retro edition			100,00		-100,00	-100,00
708086 - Retro documentation			266,25		-266,25	-100,00
708087 - Retro restaurant			42,50		-42,50	-100,00
708088 - Retro salaire guides	162,50				162,50	
	121 857,72		127 649,48		-5 791,76	-4,54
<b>Subventions de fonctionnement</b>						
740010 - Fonctionnement comunaute agg	225 645,00		225 645,00			
740030 - Schema developpement comm	29 496,00		33 200,00		-3 704,00	-11,16
740040 - Eglise saint etienne	17 205,00		17 205,00			
740050 - Cc triaucourt vaubecourt	11 050,00		11 050,00			
740060 - Pays barrois	50 597,92		45 200,46		5 397,46	11,94
740080 - Cc val d'ornois	25 090,55		26 295,60		-1 205,05	-4,58
740160 - NI rando camgs	14 479,71		5 667,00		8 812,71	155,51
740170 - Formation guide conferencier			4 500,00		-4 500,00	-100,00
740180 - Subvention murmure de st etien	500,00		1 000,00		-500,00	-50,00
	374 064,18		369 763,06		4 301,12	1,16
<b>Autres produits de gestion courantes</b>						
758000 - Produits divers gestion courante	176,03		18,29		157,74	862,44
758001 - Cotisations	1 280,00		1 270,00		10,00	0,79
	1 456,03		1 288,29		167,74	13,02
<b>Reprises de prov. &amp; Transf.</b>						
781730 - Repris.s/prov.dépréc. stocks	928,37				928,37	
781740 - Repris.s/prov.dépréc. créances	70,00				70,00	



## Détail du compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
781745 - Repris.s/prov.dépréc.aut.créanc			1 141,00		-1 141,00	-100,00
791010 - Agefos	128,00		856,00		-728,00	-85,05
791020 - Subr ij maladie	747,96		28,73		719,23	NS
791030 - Aps cui cae			3 853,20		-3 853,20	-100,00
	1 874,33		5 878,93		-4 004,60	-68,12
<b>TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT</b>	499 252,26	100,00	504 579,76	100,00	-5 327,50	-1,06
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>						
<b>Consommations</b>						
603700 - Variat. stocks marchandises	832,60	0,17	-406,01	-0,08	1 238,61	-305,07
603701 - Variation stock kits	432,12	0,09	127,52	0,03	304,60	238,86
604000 - Achats d'études et prestations	28 396,40	5,69	40 822,04	8,09	-12 425,64	-30,44
606300 - Fournitures entretien et petits eq	20 526,41	4,11	25 047,57	4,96	-4 521,16	-18,05
606400 - Achats fournitures administrative	1 914,53	0,38	2 106,11	0,42	-191,58	-9,10
607000 - Achats de marchandises exonér	289,70	0,06	858,00	0,17	-568,30	-66,24
607100 - Achats marchandise tva 20 %	1 754,01	0,35	1 578,94	0,31	175,07	11,09
607200 - Achats marchandise tva 5.5 %	2 057,45	0,41	2 077,75	0,41	-20,30	-0,98
	56 203,22	11,26	72 211,92	14,31	-16 008,70	-22,17
<b>Services extérieurs</b>						
613000 - Locations copieurs	2 251,32	0,45	2 251,32	0,45		
613050 - Location logiciels	2 307,63	0,46	1 723,46	0,34	584,17	33,90
613100 - Location site internet			23,98		-23,98	-100,00
615201 - Prestations menage	6 265,58	1,25	6 283,10	1,25	-17,52	-0,28
615600 - Maintenance	6 651,66	1,33	7 503,59	1,49	-851,93	-11,35
615610 - Contrats copieurs	2 339,56	0,47	2 240,46	0,44	99,10	4,42
616000 - Primes d'assurance	2 681,29	0,54	1 881,92	0,37	799,37	42,48
618100 - Documentation générale	418,12	0,08	201,32	0,04	216,80	107,69
618200 - Frais de formation	1 583,60	0,32			1 583,60	
	24 498,76	4,91	22 109,15	4,38	2 389,61	10,81
<b>Autres services extérieurs</b>						
621100 - Personnel intérimaire	4 873,66	0,98	3 861,97	0,77	1 011,69	26,20
622600 - Honoraires	10 008,00	2,00	9 206,00	1,82	802,00	8,71
623000 - Publicité	10 999,65	2,20	6 573,72	1,30	4 425,93	67,33
623100 - Annonces et insertions	50,00	0,01			50,00	
623300 - Foires et expositions	2 512,26	0,50	3 577,19	0,71	-1 064,93	-29,77
623600 - Catalogues et imprimés	18 633,56	3,73	20 939,44	4,15	-2 305,88	-11,01
623700 - Publications	15 924,00	3,19	7 889,80	1,56	8 034,20	101,83
625100 - Voyages et déplacements	6 267,60	1,26	7 602,16	1,51	-1 334,56	-17,56
625150 - Frais de formation	231,79	0,05	2 148,45	0,43	-1 916,66	-89,21
625600 - Missions			111,96	0,02	-111,96	-100,00
625700 - Relations publiques	3 516,29	0,70	3 264,22	0,65	252,07	7,72
626000 - Frais postaux	8 602,15	1,72	9 720,41	1,93	-1 118,26	-11,50
626100 - Telephone fax internet	10 265,46	2,06	4 463,70	0,88	5 801,76	129,98
627000 - Frais bancaires	502,75	0,10	632,50	0,13	-129,75	-20,51
628110 - Cotisations professionnelles	2 076,75	0,42	2 040,27	0,40	36,48	1,79
	94 463,92	18,92	82 031,79	16,26	12 432,13	15,16

## Détail du compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Impôts et taxes et vers assim</b>						
633300 - Formation continue (organisme)	3 466,93	0,69	2 613,90	0,52	853,03	32,63
633500 - Taxe d'apprentissage (verst libér			470,14	0,09	-470,14	-100,00
635200 - Tva non récupérables	4 691,77	0,94	6 255,77	1,24	-1 564,00	-25,00
	8 158,70	1,63	9 339,81	1,85	-1 181,11	-12,65
<b>Salaires et Traitements</b>						
641100 - Salaires appointements	234 623,79	47,00	229 975,68	45,58	4 648,11	2,02
641120 - Ij ss	747,08	0,15	28,73	0,01	718,35	NS
641200 - Congés payés	117,34	0,02	1 107,27	0,22	-989,93	-89,40
641300 - Primes et gratifications	2 336,00	0,47	2 384,00	0,47	-48,00	-2,01
641400 - Indemnités et avantages divers	737,70	0,15	715,00	0,14	22,70	3,17
	238 561,91	47,78	234 210,68	46,42	4 351,23	1,86
<b>Charges sociales</b>						
645100 - Cotisations à l'urssaf	42 305,08	8,47	51 309,76	10,17	-9 004,68	-17,55
645250 - Cs cp	-22,23		578,71	0,11	-600,94	-103,84
645300 - Arcco	9 093,38	1,82	14 094,95	2,79	-5 001,57	-35,48
645305 - Cotisation mutuelle	1 745,78	0,35	1 632,50	0,32	113,28	6,94
645315 - Prevoyance cadre et non cadre	3 527,88	0,71	3 457,70	0,69	70,18	2,03
647500 - Médecine du travail et pharmaci	596,40	0,12	497,00	0,10	99,40	20,00
649000 - Crédit d'impôt compétitivité entr			-2 959,00	-0,59	2 959,00	-100,00
	57 246,29	11,47	68 611,62	13,60	-11 365,33	-16,56
<b>Amortissements et provisions</b>						
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	1 504,17	0,30	1 085,46	0,22	418,71	38,57
681730 - Dot. prov. dépréc. stocks en-cou	2 356,49	0,47	928,37	0,18	1 428,12	153,83
681740 - Dot. prov. dépréc. créances clie	227,63	0,05	1 019,76	0,20	-792,13	-77,68
	4 088,29	0,82	3 033,59	0,60	1 054,70	34,77
<b>Autres charges courantes gest.</b>						
658000 - Charges diverses gestion coura	276,52	0,06	343,66	0,07	-67,14	-19,54
	276,52	0,06	343,66	0,07	-67,14	-19,54
<b>TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT</b>	483 497,61	96,84	491 892,22	97,49	-8 394,61	-1,71
<b>RESULTAT FONCTIONNEMENT</b>	15 754,65		12 687,54		3 067,11	24,17
<b>Produits financiers</b>						
768000 - Autres produits financiers	664,15		670,12		-5,97	-0,89
	664,15		670,12		-5,97	-0,89
<b>Résultat financier</b>	664,15		670,12		-5,97	-0,89
<b>RESULTAT COURANT</b>	16 418,80		13 357,66		3 061,14	22,92
<b>Produits exceptionnels</b>						
775200 - Prod cessions actifs - immo corp			833,33		-833,33	-100,00
			833,33		-833,33	-100,00

## Détail du compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	%	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
<b>Charges exceptionnelles</b>						
671200 - Pénalités et amendes			301,86		-301,86	-100,00
671400 - Créances devenues irrécouvrabl			1 141,00		-1 141,00	-100,00
671810 - Vols	97,30				97,30	
678800 - Charges exceptionnelles diverse	256,00				256,00	
	353,30		1 442,86		-1 089,56	-75,51
<b>Résultat exceptionnel</b>	-353,30		-609,53		256,23	-42,04
<b>Impôts sur les bénéfices</b>						
695100 - Is 24 %	42,00		117,00		-75,00	-64,10
	42,00		117,00		-75,00	-64,10
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	16 023,50		12 631,13		3 392,37	26,86
<b>Contributions volontaires en nature</b>						
<b>Prestations en nature</b>						
871000 - Contribution produits	24 320,00		24 320,00			
	24 320,00		24 320,00			
<b>Total des produits</b>	<b>24 320,00</b>		<b>24 320,00</b>			
<b>Mise à disposition gratuite</b>						
862000 - Contribution charges	24 320,00		24 320,00			
	24 320,00		24 320,00			
<b>Total des charges</b>	<b>24 320,00</b>		<b>24 320,00</b>			



**COMPTES ANNUELS**

**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

ANNEXE

## Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 338 400 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un excédent de 16 024 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par les dirigeants de l'association.

### Rappel du contexte

Suite à la création de la Communauté d'Agglomération de BAR LE DUC SUD MEUSE au 01 janvier 2013, et en application du code du tourisme, le Conseil Communautaire a décidé et validé le rapprochement des deux offices de tourisme relevant des 2 communautés de communes fusionnées, Office de tourisme de Ligny et ses environs, Office de tourisme de Bar le Duc et ses environs. De cette fusion, a été créé sous forme associative un office de tourisme intercommunal unique, l'Office de tourisme Meuse Grand Sud. Cette fusion a pris effet le 1er janvier 2014. Les deux offices de tourisme concernés ont apporté l'ensemble de leurs éléments d'actifs et de passifs figurant à leur bilan respectif clos le 31 décembre 2013. Cet apport a été effectué à la valeur nette comptable.

Par ailleurs, à compter de l'exercice 2017, pour des raisons fiscales et suite au dépassement de la franchise des activités accessoires lucratives, l'association a mis en place une comptabilité analytique, identifiant ainsi les secteurs lucratifs et non lucratifs, l'activité lucrative restant prépondérante.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et suivant les dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes comptables homologuées par arrêté ministériel du 08 septembre 2014 relatif au plan comptable général en application des articles L.123-12 à L.123-28 et R.123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Installations techniques : 3 à 5 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- \* Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 3 à 5 ans

## Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Des actions de promotion et de développement du territoire font l'objet de subventions Leader non encore versées. Certaines de ces actions ont bénéficié d'une avance de trésorerie des collectivités partenaires représentant la part du financeur Leader; le montant de ces avances à rembourser a été comptabilisé au passif du bilan pour 55 826,80 € (compte 467985) dans l'attente du versement par Leader des subventions, comptabilisées pour le même montant à l'actif du bilan (compte 467984).

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

### Engagements de retraite

Lors de son conseil d'administration du 27 novembre 2012, l'Office de tourisme de Bar-Le-Duc et ses environs avait décidé de faire gérer les engagements de retraite par une compagnie d'assurance. Une couverture partielle a été mise en place par souscription d'un contrat avec prise d'effet en décembre 2012. Ce contrat a été transféré à l'Office de tourisme Meuse Grand Sud. Le montant des engagements estimé par l'assureur s'élève au 31 décembre 2019 à 45 046 €. La couverture souscrite, 19 230 € a été comptabilisée en charges dans les comptes de l'office: 10 000€ au titre de 2012, 3470 € au titre de 2013, 5760 € au titre de 2014. L'ensemble du contrat transféré à l'office de tourisme Meuse Grand Sud est évalué au 31 décembre 2019 à 22 521,67 €.

Les indemnités de départ à la retraite qui excèdent la couverture partielle ne sont pas provisionnés; ce montant non couvert s'élève donc au 31 décembre 2019 à 22 524,33 €.

Les principales hypothèses de calcul retenues sont les suivantes:

- Age de départ en retraite : 62 ans
- Taux de charges sociales : 50%
- Taux d'évolution des salaires : 2%
- Taux de rendement financier : 2%
- Taux de mortalité : TH-TF 00-02
- Taux annuel de turn-over

### Information complémentaire

Une dette envers la ville de Bar-Le-Duc est inscrite dans les comptes 2016 pour un montant de 17 278,09 €. Cette dette correspond aux recettes 2010 du camping non reversées dans l'attente d'un mandatement.

### Événement post-clôture

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus:

Conformément aux dispositions de l'article L.833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus, cette crise sanitaire n'étant pas liée à des conditions existant à la date de clôture des comptes.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation:

- la valeur des actifs et des passifs: dépréciation des comptes clients, estimation des passifs, perte d'exploitation future

## Règles et méthodes comptables

- les produits d'exploitation
- le coût du chômage partiel

Ainsi, notre structure enregistre d'ores et déjà une baisse du chiffre d'affaires sur le secteur commercial, l'office ayant décidé la fermeture des 2 sites suite à la circulaire du 21 mars 2020. L'association a eu recours partiellement au chômage partiel.

Toutefois, notre entité bénéficie essentiellement de subventions et ne devrait pas connaître de déséquilibre financier. A la date d'arrêté des comptes, cette crise sanitaire ne remet pas en cause le principe de continuité d'exploitation.



## Notes sur le bilan

## Actif immobilisé

## Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 099			1 099
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 099</b>			<b>1 099</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 257			37 257
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 145			7 145
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	28 141	828		28 969
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>72 543</b>	<b>828</b>		<b>73 371</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	22 500			22 500
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>22 500</b>			<b>22 500</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>96 142</b>	<b>828</b>		<b>96 970</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		828		828
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>		<b>828</b>		<b>828</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>				

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 099			1 099
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>1 099</b>			<b>1 099</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	37 257			37 257
- Installations générales, agencements aménagement divers	4 681	506		5 186
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 008	998		24 006
- Emballages récupérables et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>64 945</b>	<b>1 504</b>		<b>66 450</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>66 044</b>	<b>1 504</b>		<b>67 549</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 125 995 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	11 544	5 377	6 167
Autres	110 801	110 801	
Charges constatées d'avance	3 650	3 650	
<b>Total</b>	<b>125 995</b>	<b>119 828</b>	<b>6 167</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	48 449
<b>Total</b>	<b>48 449</b>

## Notes sur le bilan

## Provisions

## Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	4 754				4 754
<b>Total</b>	<b>4 754</b>				<b>4 754</b>
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 165 407 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	24 399	24 399		
Dettes fiscales et sociales	52 096	52 096		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	87 668	87 668		
Produits constatés d'avance	1 245	1 245		
<b>Total</b>	<b>165 407</b>	<b>165 407</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	2 029
Honoraires np	8 496
Dettes provis. pr congés à payer	15 906
Charges sociales s/congés à payer	5 299
Charges sociales - charges à payer	16 056
Etat - autres charges à payer	250
Formation prof continue cap	3 467
Subvention a reverser	3 887
<b>Total</b>	<b>55 389</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	1 346		
Assurance d'avance	2 304		
<b>Total</b>	<b>3 650</b>		

#### Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	1 245		
<b>Total</b>	<b>1 245</b>		

**COMPTES ANNUELS**

**2019**

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

DOCUMENTS FISCAUX





# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

**N° 2065-SD  
2020**

Exercice ouvert le	01/01/2019	et clos le	31/12/2019	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal
Si PME innovantes, cocher la case <input type="checkbox"/>				
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY	
SIRET	7 9 9 8 2 9 7 5 9 0 0 0 4 9
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
7 rue Jeanne d'Arc	
55000 BAR LE DUC	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Autres services de réservation et activités connexes
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)			
1 <b>Résultat fiscal</b> Bénéfice imposable à 33,1/3 % ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	0

2 Plus-values	
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%
	PV à long terme imposables à 15%
	PV exonérées art. 238quindecies

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Territoire entrepreneur, art 44 <i>octies</i> A
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 <i>sexdecies</i>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Zone de développement prioritaire, art. 44 <i>sepdecies</i>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DEPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4	
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case	<input type="checkbox"/>
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :	
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case	<input type="checkbox"/>

G COMPTABILITE INFORMATISEE	
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du comptable : SA FIDUREX	
29 boulevard de la Rochelle 55000 BAR LE DUC	
Tél : 03 29 79 04 42	
- du conseil : .....	
Tél : .....	
- du CGA ou du viseur conventionné : .....	
Tél : .....	
- N° d'agrément : .....	

# TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

CALC219BF4

( art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

7 rue Jeanne d'Arc

55000 BAR LE DUC

Numéro SIRET du principal établissement

79982975900049

Code APE

7990Z

Adresse du siège social si différente

N° / Type / Libellé voie

Complément

Lieu-dit / hameau

Code postal / Ville

Pays

## I Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs	5 710
b	Dont plus-value nette à court terme	
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice	5 710
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice	

## II Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 38120 € x durée de l'exercice en mois / 12	38 120
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable dans la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		

l **III Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

m **IV Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

### H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions <sup>(1)</sup>	Payées par la société elle-même	a	Payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) <sup>(2)</sup>			(c)	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées			(d)	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus <sup>(3)</sup>				(e)
				(f)
				(g)
			(h)	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI <sup>(4)</sup>			(i)	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI			(j)	
Montant des revenus répartis <sup>(5)</sup>			<b>Total (a à h)</b>	

### I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS ( si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : - SARL – tous les associés ; - SCA – associés gérants ; - SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	5	6	7	8

### J DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

### K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés <sup>(a)</sup>	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice
	MVLT imputée sur les PVL de l'exercice
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages <sup>(b)</sup>	MVLT réalisée au cours de l'exercice
	MVLT restant à reporter



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

**COLLECTIVITÉS PUBLIQUES OU PRIVÉES AGISSANT SANS BUT LUCRATIF**

Adresse du service où cette déclaration doit être déposée

Identification du destinataire

Adresse du déclarant si elle est différente du destinataire

horaires d'ouverture sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr), rubrique "Nous contacter"  
 ASS OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD  
 7 rue Jeanne d'Arc  
 55000 BAR LE DUC

SIE	N° dossier	Clé	Régime	Code service
SIREN	799829759			

EXERCICE OUVERT LE 01012019

ET CLOS LE 31122019

**DÉCOMPTE DE L'IMPÔT A PAYER OU A RESTITUER**

**I. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**

Bénéfice taxable (report de la case L page 4)	MI	177	X Taux : 24 %	NI	42
Bénéfice taxable (report de la case K page 4)	QI		X Taux : 15 %	RI	
Crédits d'impôts imputables (attachés à des revenus de valeurs immobilières étrangères) :				SI	
Crédits d'impôts imputés				TI	
<b>Montant total de l'IS à payer :</b>				O1	42
Solde des crédits d'impôts non imputés sur l'IS :				VI	

**II. CONTRIBUTION SUR LES REVENUS LOCATIFS**

Recettes imposables (report de la rubrique E du cadre IV page 4) :	MC		X Taux : 2,5 %	NC	
Solde des crédits d'impôt non imputés sur l'IS (report de la case VI)				OC	
Crédits d'impôts imputés sur la CRL				PC	
<b>Montant total de la CRL à payer</b>				O2	

**III. RECAPITULATION**

Total à payer (O1 + O2 + O3) <i>si O3 est positif ou nul (si nul porter 0)</i> ou Solde du crédit d'impôt non imputé dont la restitution peut être demandée (joignez un relevé d'identité bancaire, postal ou caisse d'épargne)				O3	42
---	--	--	--	----	----

**COORDONNÉES, DATE, SIGNATURE** **RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION**

Téléphone :	Somme :	Date : .....	Taux %
Signature :	Date de réception :	N° PEC :	Taux %
A BAR LE DUC le 04032020			Taux %
Adresse électronique :	N° d'opération :		Taux %

<b>Mode de paiement</b>	Veillez communiquer les éléments suivants à votre banque :
<input type="checkbox"/> en numéraire	<b>SIE</b> : .....
<input type="checkbox"/> par chèque bancaire	<b>RIB</b> : .....
<input type="checkbox"/> par virement (Nombre :.....)	<b>RÉFÉRENCE</b> : .....

## I - REVENUS DE CAPITAUX MOBILIERS

### A - Généralité des déclarants

1. Revenus taxables au taux de 24 % (revenus des créances non représentées par des titres négociables ; revenus des dépôts, cautionnements et comptes courants, revenus des valeurs mobilières étrangères autres que les dividendes, des avances, prêts ou acomptes reçus en qualité d'associés de société de capitaux) : indiquer le montant brut

177

2. Revenus imposables au taux de 10% : indiquer le montant brut

. produits des créances négociables sur un marché réglementé en application d'une disposition particulière et non susceptibles d'être cotées : certificats de dépôt, billets de trésorerie, bons à moyen terme négociables et bons du Trésor en compte courant ;

. revenus des obligations, titres participatifs, effets publics et de tous autres titres d'emprunts négociables émis à compter du 1er janvier 1987 : par l'Etat, les départements, les communes, les établissements publics français, les associations de toute nature, les sociétés, les compagnies et entreprises financières, commerciales ou civiles françaises.

3. Dividendes perçus taxables au taux de 15%

### B. – Caisses de retraite et de prévoyance

4. Revenus imposables au taux de 10 % (revenus mentionnés au 2 du § A et ceux visés à l'article 219 *quater* du C.G.I.) : indiquer le montant brut

5. Revenus imposables au taux de 24 % (revenus des valeurs mobilières étrangères autres que les dividendes, intérêts et agios non visés à l'article 219 *quater* du C.G.I.) : indiquer le montant brut

6. Dividendes perçus taxables au taux de 15 %

## II – REVENUS DES EXPLOITATIONS AGRICOLES OU FORESTIERES

1. Régime du bénéfice réel normal (1) (2) ou Régime du bénéfice réel simplifié (1) (2)

2. Régime des micro-exploitations "micro-BA" (1) (3)

**Total**

3. Bénéfice imposable (col.a – col.b) ou déficit (col.b – col.a) des exploitations agricoles

Bénéfice (a)	Déficit (b)

## III – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'AFFECTATION DES VOITURES DE TOURISME APPARTENANT A LA COLLECTIVITE OU DONT CETTE DERNIERE A ASSUME LES FRAIS D'ENTRETIEN AU COURS DE L'EXERCICE

Voitures affectées aux dirigeants ou aux cadres			Voitures utilisées pour les besoins généraux de l'exploitation		
Caractéristiques	Nom, qualité et adresse de la personne à laquelle la voiture est affectée	Propriétaire (1)	Caractéristiques	Service auquel la voiture est affectée	Propriétaire (1)

## IV - REVENUS DES PROPRIÉTÉS BÂTIES ET NON BÂTIES

### A - Adresse des propriétés

Départ (code)	Commune	Rue et numéro ou Lieu-dit	Nature

### B - Revenus imposables

	Propriétés rurales et/ou urbaines (totalisation col.2 et 3)	Propriétés urbaines (constructions et leurs dépendances y compris les terrains non bâtis sis dans les villes ou dans les communes rurales qui ne font pas partie d'une exploitation agricole)	Propriétés rurales (terrains non bâtis même s'ils sont situés dans les villes)
RECETTES	1	2	3
1- Montant brut des fermages ou des loyers encaissés			
2- Recettes provenant de la location du droit d'affichage, du droit de chasse ou de pêche, de toits pour des antennes de téléphonie mobile, de la concession du droit d'exploitation de carrières, d'une source thermale, des redevances tréfoncières ou autres redevances			
3- Dépenses par nature déductibles incombant au propriétaire et mises par convention à la charge des locataires (2)			
4- Subventions (ANAH) indemnités d'assurance (3)			
5- Total des recettes (lignes 1 à 4)			
FRAIS ET CHARGES			
6- Frais d'administration et de gestion (4)			
7- Autres frais de gestion (5)			
8- Primes d'assurances (6)			
9- Dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration (remplir le cadre C ci-dessous) (7)			
10- Charges récupérables non récupérées au départ du locataire (8)			
11- Indemnités d'éviction, frais de logement, frais d'adhésion à des associations foncières			
12- Impositions (y compris la CRL) (9)			
13- Amortissements des constructions fiscalement déductibles			
14- Provisions pour charges de copropriété payées en 2019 par les copropriétaires bailleurs (10)			
15- Régularisation des provisions pour charges de copropriété déduites au titre de l'année 2018 par les copropriétaires bailleurs (11)			
16- TOTAL DES FRAIS ET CHARGES [(lignes 6 à 14) - ligne 15]			
17- INTERÊTS DES EMPRUNTS contractés pour l'acquisition, la construction, la réparation, l'amélioration ou la conservation des propriétés (remplir le cadre D ci-dessous)			
18- REVENU (+) OU DÉFICIT (-) par catégorie d'immeubles ligne 5 - (ligne 16 + ligne 17)			

**C – Paiements des travaux figurant sur la ligne 9**

Détail des travaux	Date et montant des paiements effectués au cours de l'exercice

**D – Intérêts des emprunts figurant sur la ligne 17**

Personne ou organisme prêteur (nom, adresse)	Date du prêt	Montant des intérêts versés au cours de l'exercice

**E – Contribution annuelle sur les revenus locatifs (CRL), (article 234 nonies à 234 quindecies du CGI).**

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %	
---	--

**V – DETERMINATION DU BENEFICE TAXABLE**

Récapitulation des revenus imposables (détaillés pages 2 et 3)	Bénéfice (a)	Déficit (b)
<b>Revenus de capitaux mobiliers imposables à 24 %</b> (reporter dans la colonne 1 le chiffre figurant au § I, ligne 1 ou 5)	177	
<b>Revenus des exploitations agricoles ou forestières</b> (reporter dans la colonne 1 ou 2 le chiffre figurant au § II, ligne 3)		
<b>Revenus des propriétés bâties et non bâties</b> (reporter dans la colonne 1 ou 2 le chiffre figurant au § IV, ligne 18).		
<b>TOTAL</b>	177	

<b>Solde bénéficiaire</b> (col. 1 – col. 2) (à reporter case A) ou <b>solde déficitaire</b> (col. 2 – col. 1) (à reporter case B)	A	177	B
---	---	-----	---

Montant total des déficits antérieurs restant à reporter	C
--	---

<b>Solde bénéficiaire</b> (A–C) (à reporter case E) ou <b>solde déficitaire</b> (C–A) ou (B+C) (à reporter case F)	E	177	F
--	---	-----	---

<b>Revenus des dividendes imposés à 15 %</b> (reporter case K le chiffre figurant au § I, ligne 3 ou 6)	K
--	---

<b>Revenus des capitaux mobiliers imposables à 10 %</b> (reporter case G le chiffre figurant au § I, ligne 2 ou 4)	G
---	---

1– la collectivité a réalisé un solde bénéficiaire (case E remplie) [reporter case H les 10/24 du montant brut (G)]	H
--	---

2– la collectivité a réalisé un solde déficitaire (case F remplie) – si les revenus mobiliers (G) sont supérieurs au déficit (F), reporter case I les 10/24 de la différence (G – F)	I
---	---

– si le déficit (F) est supérieur ou égal aux revenus mobiliers (G), reporter case J la différence (F – G)	J
--	---

<b>BÉNÉFICE TAXABLE A 24%</b> (L = E + H ou I) (à reporter case M1 page 1) ou <b>DÉFICIT</b> (M = F ou J)	L	177	M
--	---	-----	---

Si vous donnez en location un ou des locaux nus à usage professionnel dont le montant des recettes HT est supérieur à 152 500 €, cochez la case suivante	
--	--



Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise		7 rue Jeanne d'Arc 55000 BAR LE DUC		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 7 9 9 8 2 9 7 5 9 0 0 0 4 9				Néant <input type="checkbox"/> *					
				Exercice N clos le, 31/12/2019					
				Brut 1					
				Amortissements, provisions 2					
				Net 3					
Capital souscrit non appelé (I)				AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB	AC				
		Frais de développement *		CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	AG	1 099	1 099		
		Fonds commercial (1)		AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles		AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN	AO				
		Constructions		AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	AS	37 256	37 256		
		Autres immobilisations corporelles		AT	AU	36 114	29 192	6 921	
		Immobilisations en cours		AV	AW				
		Avances et acomptes		AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	CT				
		Autres participations		CU	CV	22 500	22 500		
		Créances rattachées à des participations		BB	BC				
		Autres titres immobilisés		BD	BE				
		Prêts		BF	BG				
		Autres immobilisations financières*		BH	BI				
<b>TOTAL (II)</b>				BJ	BK	96 970	67 548	29 421	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL	BM				
		En cours de production de biens		BN	BO				
		En cours de production de services		BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis		BR	BS				
		Marchandises		BT	BU	9 367	2 356	7 010	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY	11 543	6 129	5 414	
		Autres créances (3)		BZ	CA	110 801		110 801	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)		CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	182 102		182 102			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	CI	3 650		3 650		
	<b>TOTAL (III)</b>		CJ	CK	317 464	8 486	308 978		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM						
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN						
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>				CO	IA	414 434	76 034	338 400
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP			(3) Part à plus d'un an	CR	6 167
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY		Néant <input type="checkbox"/> *
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)		DA	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )		DC	
	Réserve légale (3)		DD	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	35 621
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )		DF	
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )		DG	15 687
	Report à nouveau		DH	100 906
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>		DI	16 023
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
		DL	168 238	
		<b>TOTAL (I)</b>		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
			DO	
		<b>TOTAL (II)</b>		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	4 754
	Provisions pour charges		DQ	
			DR	4 754
		<b>TOTAL (III)</b>		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )		DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	24 398
	Dettes fiscales et sociales		DY	52 095
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
Compte régul.	Autres dettes		EA	87 668
	Produits constatés d'avance (4)		EB	1 244
		EC	165 407	
		<b>TOTAL (IV)</b>		
		<b>(V)</b>		
Ecart de conversion passif*		ED		
		EE	338 400	
		<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
			ID	
			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	165 407	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

Néant  \*

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	6 442	FB		FC	6 442	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	115 415	FH		FI	115 415	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	121 857	FK		FL	121 857	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	374 064	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 874	
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 456	
			<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	499 252
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	4 101	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	1 264	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	169 800	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	8 158	
	Salaires et traitements*					FY	238 561	
	Charges sociales (10)					FZ	57 246	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	1 504
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	2 584
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	276	
		<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	483 497	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>							GG	15 754
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	664
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	664
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>							GV	664
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>							GW	16 418

## CHARGES ET PRODUITS SUR EXERCICES ANTERIEURS

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 8 avec les données saisies ci-dessous

Cocher la case si vous souhaitez l'affectation des charges et produits antérieurs par nature

Si la case est cochée, le montant de la colonne "A" sera ajouté à la rubrique de la liasse fiscale.

Si la case n'est pas cochée, les montants sont déjà intégrés dans la rubrique de la liasse fiscale.

Désignation	672 - 772 A	Montants débiteurs B	Montants créditeurs C	Total A + B - C
<b>CHARGES</b>				
Achats de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Sous-traitance				
Crédit-bail mobilier				
Crédit-bail immobilier				
Location, charges locatives				
Personnel extérieur				
Autres achats et charges externes				
Impôts et taxes				
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges d'exploitation				
<b>TOTAL</b>				
Intérêts et charges assimilés				
Impôts sur les bénéfices				
<b>PRODUITS</b>				
Ventes de marchandises				
Production vendue	{ biens services			
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Transferts de charges				
Autres produits d'exploitation				
<b>TOTAL</b>				
Produits financiers				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				

**Les colonnes B et C ne sont à servir que pour les charges et produits non comptabilisés en 672 et 772**

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY		Néant <input type="checkbox"/> *	
				<b>Exercice N</b>	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	97	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	256	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>		HH	353	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>			HI	( 353)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	42	
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>			HL	499 916	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>			HM	483 892	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>			HN	16 023	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	875
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) <b>A5</b>			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives <b>A6</b>	obligatoires <b>A9</b>		
		Dont cotisations facultatives Madelin <b>A7</b>	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite <b>A8</b>		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		97		
	Autres charges		256		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

## OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

Désignation	Montants
<b>DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	97
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	256
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
<b>TOTAL</b>	<b>353</b>
<b>DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
<b>TOTAL</b>	

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY										Néant <input type="checkbox"/> *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		2		3			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	1 099	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2			KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	37 256	KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	7 145	KW		KX	
		Matériel de transport*						KY		KZ		LA	
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	28 140	LC		LD	828
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	72 543	LO		LP	828	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
Autres participations						8U	22 500	8V		8W			
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						LQ	22 500	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	96 142	ØH		ØJ	828		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		4			
						1		2		3			
								par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN		CØ		DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO		LV	1 099	LW	1X	
CORPORELLES	Terrains						IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre					IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui						IR		MD		ME	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions							IS		MG		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						IT		MJ	37 256	MK	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers						IU		MM	7 145	MN	MO
		Matériel de transport						IV		MP		MQ	MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier							IW		MS	28 968	MT
	Emballages récupérables et divers *							IX		MV		MW	MX
	Immobilisations corporelles en cours						MY		MZ		NA	NB	
Avances et acomptes						NC		ND		NE	NF		
TOTAL III						IY		NG	73 371	NH	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ		ØU		M7	ØW	
	Autres participations						IØ		ØX	22 500	ØY	ØZ	
	Autres titres immobilisés						I1		2B		2C	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières						I2		2E		2F	2G	
TOTAL IV						I3		NJ	22 500	NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	96 970	ØL	ØM		

Exercice N clos le : 31/12/2019

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations  1	Augmentation du montant des amortissements  2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)  5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)  3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)  4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

### CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....	—
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY											Néant <input type="checkbox"/> *			
<b>CADRE A</b>														
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>														
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY				EL				EM			
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE	1 099			PF				PG	1 099		
Terrains			PI				PJ				PK			
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO			
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	37 256			QA				QB	37 256		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	4 680			QE	505			QF	5 186		
	Matériel de transport		QH				QI				QJ			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	23 008			QM	998			QN	24 006		
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS			
<b>TOTAL III</b>			QU	64 945			QV	1 504			QW	66 449		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			ØN	66 044			ØP	1 504			ØQ	67 548		
<b>CADRE B</b>														
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>														
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements <b>TOTAL I</b>		M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incor- porelles <b>TOTAL II</b>		N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Ins. gales, agenc et am. des const.		S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1	
<b>TOTAL III</b>		X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>		NL					NM						NO	
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>		NP	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY				Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	
<b>CADRE C</b>														
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

<b>TABLEAU DES AMORTISSEMENTS</b>
-----------------------------------

Amortissements sur frais d'établissement annulés

Amortissements sur immobilisations transférées en stocks


**CHANGEMENT DE METHODE**

		au début de l'exercice A	Correction + B	Correction - C	Total A + B - C
<b>Frais d'établissement et de développement TOTAL I</b>					
<b>Autres immobilisations incorporelles TOTAL II</b>		1 099			1 099
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		37 256			37 256
immobilisations corporelles	Autres Inst. générales., agencements, aménagements divers	4 680			4 680
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	23 008			23 008
	Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL III</b>		64 945			64 945
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		66 044			66 044
Frais d'émission d'emprunt à étaler					

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC					
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF					
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI					
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO					
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6					
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM					
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR					
<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D					
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H					
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M					
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S					
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W					
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A					
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E					
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER					
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U					
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	4 754	5X	5Y	4 754				
	<b>TOTAL II</b>	5Z	4 754	TV	TW	TX	4 754			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	– incorporelles	6A	6B	6C	6D				
		– corporelles	6E	6F	6G	6H				
		– titres mis en équivalence	02	03	04	05				
		– titres de participation	9U	9V	9W	9X				
		– autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09				
	Sur stocks et en cours	6N	928	6P	2 356	6R	928	6S	2 356	
	Sur comptes clients	6T	5 971	6U	227	6V	70	6W	6 129	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A		
<b>TOTAL III</b>	7B	6 900	TY	2 584	TZ	998	UA	8 486		
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	Dont dotations et reprises		7C	11 654	UB	2 584	UC	998	UD	13 240
		– d'exploitation	UE	2 584	UF	998				
		– financières	UG		UH					
		– exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

Néant  \*

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	6 167					6 167			
	Autres créances clients	UX	5 375		5 375						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO )	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	3 037		3 037					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	107 763		107 763						
	Charges constatées d'avance	VS	3 650		3 650						
	<b>TOTAUX</b>		VT	125 994	VU	119 827	VV		6 167		
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	24 398		24 398						
Personnel et comptes rattachés		8C	15 908		15 908						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	30 235		30 235						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	42		42						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	2 020		2 020						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	3 889		3 889						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	87 668		87 668						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L	1 244		1 244						
<b>TOTAUX</b>		VY	165 407	VZ	165 407						
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise :		ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUGNÉY						Exercice N. clos le : 31/12/2019			
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		WA	16 023	
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)									WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE				XE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB						
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX				XW		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*									XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)									I7	42	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7				K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %								I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW				WQ		
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8						
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
							<b>TOTAL I</b>	WR	16 065		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *									WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)									WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)								WV	
		- imposées au taux de 0 %								WH	
		- imposées au taux de 19 %								WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %									I6	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation									2A	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.									ZY	
	Majoration d'amortissement*									XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)	L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC		
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite	YH				XG	10 355	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD						
				Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI						
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage									Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							<b>TOTAL II</b>	XH	10 355		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					bénéfice (I moins II)		XI	5 710			
					déficit (II moins I)				XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL						
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*									XL	5 710	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)					XN				XO		



Désignation de l'entreprise ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	30 249	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	5 710	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	24 539	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	24 539	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	ZT	21 205	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 <sup>e</sup> bis Al. 2 du CGI *	ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *	8X	8Y	
	8Z	9A	
	9B	9C	
Provisions pour dépréciation *	9D	9E	
	9F	9G	
	9H	9J	
Charges à payer	9K	9L	
	9M	9N	
	9P	9R	
	9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	↓		↓
	ligne WI		ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.



Désignation de l'entreprise ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	86 962	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB								
							- Autres réserves	ZD	9 108						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	12 631		Dividendes	ZE									
	Prélèvements sur les réserves	ØE	10 421		Autres répartitions	ZF									
	<b>TOTAL I</b>	<b>ØF</b>	<b>110 014</b>		Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	ZG	100 906	ZH	110 014					
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7										YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance										YT	28 396			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8										XQ	4 558			
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	4 873			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	10 008			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES 2 076										ST	121 963			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	169 800			
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE										YW			
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS										9Z	8 158				
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	8 158				
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	16 567			
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	7 316			
DIVERS	- Montant brut des salaires *										ØB	234 624			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%			
	- Numéro du centre de gestion agréé * XP										- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK		Plus-values à 0% JL										
			Plus-values à 19% JM		Imputations JC										
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN		Plus-values à 0% JO										
			Plus-values à 19% JP		Imputations JF										
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ									

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

Néant  \***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

## Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\*

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
				⑩			
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ) ⑨							
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ) ⑩			(A)	(B)		(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

 Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées  
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ❶ \*.

 Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€  
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ❶ \*.

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ❶	Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷ = ❷+❸+❹-❺-❻
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ❹	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ❺		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY Néant  \*

Exercice ouvert le : 01/01/2019 et clos le : 31/12/2019 Durée en nombre de mois 12

**DECLARATION DES EFFECTIFS**

Effectifs moyens du personnel	YP
Dont apprentis	YF
Dont handicapés	YG
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL

**CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE**

**I Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT
<b>TOTAL 1</b>	<b>OX</b>

**II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE
Subventions d'exploitation reçues	OF
Variation positive des stocks	OD
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT
<b>TOTAL 2</b>	<b>OM</b>

**III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Achats	ON
Variation négative des stocks	OQ
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY
<b>TOTAL 3</b>	<b>OJ</b>

**IV Valeur ajoutée produite**

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG
-----------------------------	-----------------------------	----

**V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA
---	----

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

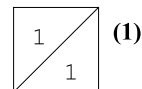
**Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.**

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).  
 \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant \*

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 7 9 9 8 2 9 7 5 9 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

ADRESSE (voie) 7 rue Jeanne d'Arc

CODE POSTAL 55000 VILLE BAR LE DUC

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

**I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

**II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	(1)
1	

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2019

N° SIRET 7 9 9 8 2 9 7 5 9 0 0 0 4 9

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION OFFICE DU TOURISME MEUSE GRAND SUD BAR LE DUC/LIGNY

ADRESSE (voie) 7 rue Jeanne d'Arc

CODE POSTAL 55000 VILLE BAR LE DUC

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032







